

## **Le concept de périphérie appliqué à l'activité halieutique : impact sur l'aménagement des pêcheries maritimes artisanales au Gabon**

### **Periphery concept applied to sea activities : impact on management of traditional fisheries in Gabon**

Guy-Serge BIGNOUMBA (\*)

**Abstract:** Artisanal fishing remains the main source of marine catch in Gabon. This business sector is characterized mainly by the weakness of its production tool, the supremacy of migrant fishermen and a strong tendency towards informal work. It functions in isolation, i.e. in spatial, economic, social and institutional marginalization, with various consequences on the management of fisheries. Measures are suggested in order to put an end to unconventional fishing and to integrate fishermen into the management of sea resources.

Key words : Gabon ; Traditional fishing ; Sea resources ; Maritime space ; Migrant fishermen ; Periphery Management of fisheries

**Résumé:** La pêche artisanale reste la principale source des captures d'origine marine au Gabon. Ce secteur d'activités se caractérise principalement par un faible outil de production, une suprématie des pêcheurs migrants et une forte tendance à l'informel. Il évolue dans un contexte d'isolement ou de périphérie spatiale, économique, sociale et institutionnelle, avec des conséquences diverses sur l'aménagement des pêcheries ; d'où les mesures suggérées pour sortir les pêcheurs de la périphérie et les intégrer pleinement à la gestion des ressources halieutiques.

Mots-clés : Gabon ; Pêche artisanale ; Ressources halieutiques ; Espace maritime ; Pêcheurs migrants ; Isolement ; Périphérie ; Aménagement des pêcheries ; Gestion des ressources

## **INTRODUCTION**

Cet article est le fruit d'un rendez-vous manqué, comme suite à l'échec du deuxième colloque de géopolitique urbaine qu'entendaient organiser en 2010, après celui de 2003 et avec l'appui de divers partenaires nationaux et internationaux, l'Université Omar Bongo et l'Université de Metz. Le projet fut vite enterré, faute de financements, alors que le thème arrêté en la circonstance, qui portait sur les « périphéries urbaines », avait déjà inspiré une réflexion sur la problématique de la périphérie dans le secteur des pêches maritimes artisanales à partir de l'exemple du Gabon.

La périphérie est une notion polysémique, employée dans plusieurs disciplines, notamment l'histoire, l'ethnologie, la sociologie, et la psychologie (SAUNIER, 1999). Mais c'est surtout en économie et en géographie qu'elle apparaît sous son meilleur usage. Si la première met en opposition les pays en développement, en position de périphérie, à ceux développés et ancrés au centre, la seconde porte davantage l'antagonisme « entre les deux types fondamentaux des lieux dans un système spatial : celui qui le commande et en bénéficie, le centre, et ceux qui le subissent, en position «périphérique » (GRATALOUP, inédit).

Sur base de ce cadrage, il reste possible de distinguer, principalement, une périphérie économique et une autre spatiale, auxquelles l'article se propose d'y adjoindre d'autres formes de périphéries, notamment sociales et, surtout, institutionnelles en ce qu'elles mettent vis-à-vis, le centre, c'est-à-dire le cadre légal ou réglementaire, et sa périphérie, à savoir

---

<sup>1</sup>(\*) Université Omar Bongo, B.P. 7655 Libreville-Gabon; gsbignoumba@yahoo.fr

l'ensemble des mécanismes informels, illicites ou illégaux auxquels s'adonnent, dans le cas présent, les pêcheurs.

Cet article cherche à comprendre comment les formes de périphérie exposées ici impactent sur l'organisation sociale, économique, professionnelle des marins pêcheurs artisans et principalement sur l'aménagement des pêcheries. Il s'agit également d'examiner les mesures susceptibles de favoriser leur plus grande implication dans la gestion des ressources halieutiques et ce, après un bref aperçu de la pêche artisanale maritime au Gabon, pays situé au cœur de Afrique Centrale atlantique (Fig.1).

## **DYNAMIQUE DES PECHEES MARITIMES ARTISANALES : ENTRE DEFAILLANCE DE L'OUTIL DE PRODUCTION ET MONOPOLE DES PECHEURS MIGRANTS**

L'une des principales caractéristiques de la pêche artisanale maritime est la faiblesse de son outil de production et la suprématie des pêcheurs migrants dans un contexte de marginalisation du secteur par les populations autochtones et de forte tendance à l'informel.

### **Un faible outil de production**

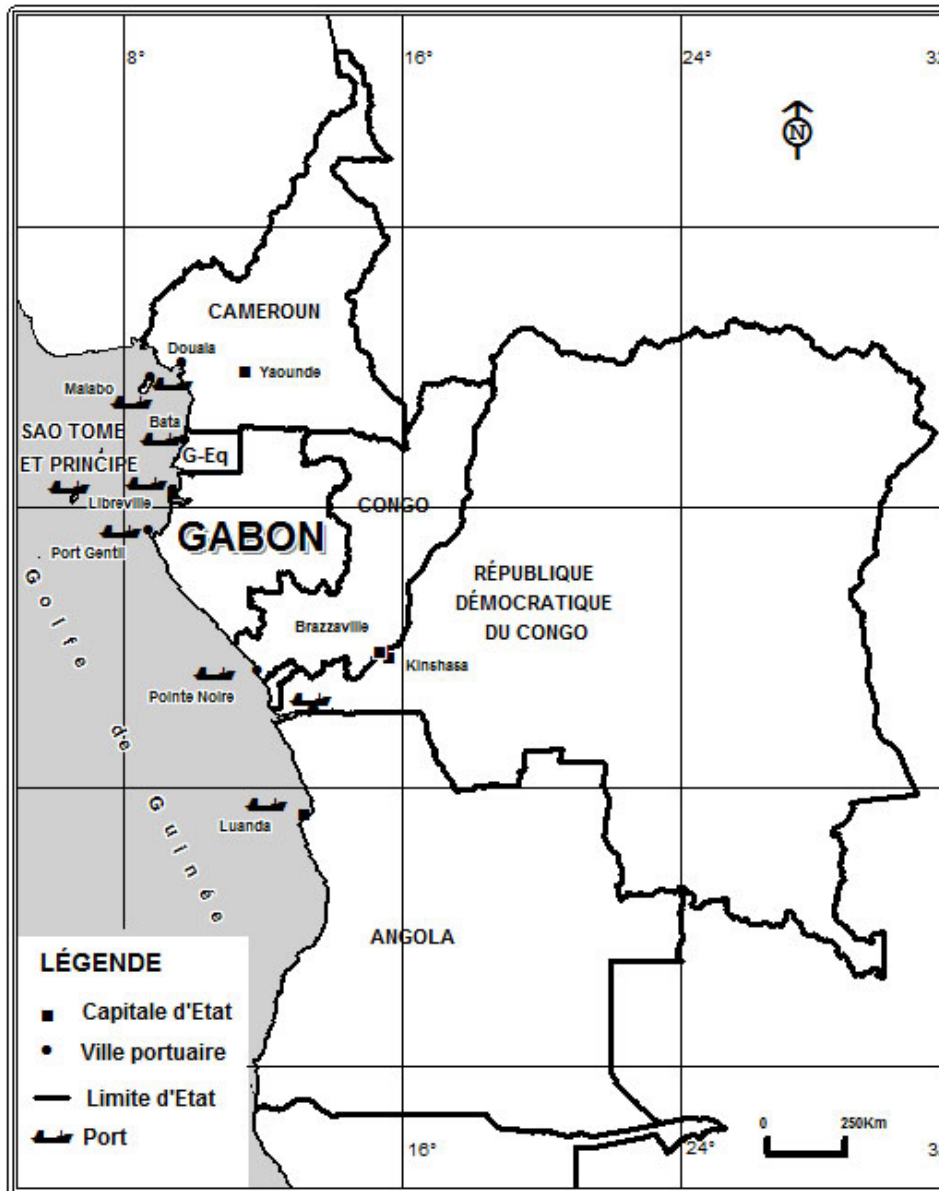
Les embarcations et les engins de capture constituent les principaux outils de production en matière de pêche. Dans le cas d'espèce, l'embarcation, plus ou moins évoluée, est essentiellement « piroguière ». Celle de fabrication locale est généralement de type monoxyle, façonnée à partir d'un tronc d'arbre évidé. Elle peut cependant bénéficier de légers aménagements, qui la font surmonter de planches latérales pour en augmenter le volume et lui garantir une meilleure stabilité en mer. A cet égard, un échantillon du type de pirogues utilisées en pêche maritime artisanale est proposé par la photo 1 qui donne également un aperçu des sites de débarquement ayant cours en pêche artisanale maritime.

Les pirogues peuvent également provenir d'autres régions d'Afrique de l'Ouest. Elles sont alors plus grandes, robustes, et mieux adaptées que les précédentes à la navigation maritime. D'autres pirogues plus modernes, fabriquées localement par des entreprises industrielles à partir de matériaux composites, forment également cette flottille artisanale. Les pirogues sont dépourvues de tout équipement de navigation, de communication, de détection ou de prélèvement des ressources. Les opérations de capture se font à la force des bras et la navigation dépend de l'expérience du pilote qui s'oriente à partir de repères terrestres. Elles ne peuvent donc s'éloigner des côtes, ce qui limite de fait leur rayon d'action. Leur autonomie s'en trouve également diminuée car les faibles capacités de stockage et de conservation à bord ne permettent d'effectuer que des marées n'excédant pas trois jours.

Les engins de capture sont de faible capacité et ne peuvent donner lieu qu'à des prises limitées. Ils comprennent toute la panoplie des filets et lignes dont SECK (sd.) en fait une bonne présentation sommaire. Le choix de l'un ou l'autre engin dépend des espèces cibles recherchées ainsi que des conditions hydro-écologiques. Leur utilisation requiert une grande dextérité dont savent faire montre les pêcheurs migrants qui se trouvent en situation de monopole dans le secteur.

### **L'omniprésence des pêcheurs migrants**

L'une des images fortes de la pêche artisanale maritime au Gabon est la faible présence des pêcheurs autochtones. Hormis quelques rares groupes ethniques à qui l'on prête une certaine tradition maritime, entre autres les Orungu (AMBOUROUET AVARO, 1981) ou les Vili (CHAUVEAU, 1991), la pêche en mer reste avant tout une affaire de migrants dont la plupart viennent d'autres régions d'Afrique de l'Ouest. On retrouve ici un schéma identique à celui évoqué dans le cas de la Côte d'Ivoire où la situation est assimilée à une forme de « colonisation halieutique » (DELAUNEY, 1989).



Réalisation : LAGRAC-UOB, 2011

Fig.1. Le Gabon en Afrique Centrale atlantique



Cliché : Guy-Serge BIGNOUMBA, août 2011

**Photo 1.** Pirogues de pêche artisanale à Cocobeach



Cliché : Guy-Serge BIGNOUMBA, août 2011

**Photo 2.** Maisons d'habitation dans un village de pêcheurs à Cocobeach

L'enquête-cadre des pêcheries artisanales maritimes et continentales (DGPA, 2009) a recensé 4908 pêcheurs dans le secteur artisanal maritime et continental dont 72,3 % constitués de Gabonais. Près de la moitié, à savoir 2420, formés de pêcheurs, mareyeurs et propriétaires, exercent en milieu marin. Les femmes représentent 31 % des effectifs dont 66 % d'entre elles interviennent dans le mareyage. Si les résultats de cette enquête demeurent muets sur la proportion respective des nationaux et des migrants, il reste que la visite des sites de débarquement ainsi que la composition des équipages révèlent une incontestable suprématie des étrangers.

Les raisons d'un tel désintérêt du milieu marin par les Gabonais sont à la fois diverses et difficiles à cerner. L'on peut cependant évoquer en tout premier lieu la forte spécialisation de l'économie nationale dans l'exploitation des matières premières (bois, manganèse, pétrole, uranium), secteur fort consommateur de main-d'œuvre durant des décennies. Cette spécialisation a eu pour conséquence de détourner les Gabonais de la mer, qui se sont orientés en priorité vers des secteurs plus lucratifs en termes de rémunérations, notamment les chantiers forestiers dans un premier temps et les industries pétrolières et minières dans un deuxième temps. Les zones littorales, pourvoyeuses potentielles de main d'œuvre halieutique, ont été les premières à subir ce phénomène, d'autant plus que la première zone d'exploitation forestière se trouvait sur le littoral tout comme les premiers sites d'exploitation pétrolière. L'on peut aussi mentionner les effets d'un déterminisme géographique où les pays dotés d'un vaste réseau hydrographique continental, riche en ressources halieutiques, et donc aptes à satisfaire les besoins alimentaires des populations n'accordent que fort peu d'intérêt à la mer, que l'on considère généralement comme un territoire à risque. La forêt est si généreuse, par l'abondance et la diversité de sa nourriture, qu'elle constitue un véritable grenier d'où l'on peut tirer suffisamment de pitance.

Un tel contexte n'a pas eu d'autre effet que de faciliter l'implantation des pêcheurs migrants dont certains se sont installés sur les côtes du Gabon dès le 19<sup>ème</sup> siècle (ROUX, 1950), souvent aux abords des cours d'eau, à la périphérie des villes, formant des enclaves sociales marginales et éloignées des territoires d'occupation autochtone.

## **LES MARINS PECHEURS ARTISANS : UNE COMMUNAUTE SOCIO-ECONOMIQUE PERIPHERIQUE**

Pour FRANÇOIS (s.d.), la pêche artisanale reste une activité à la périphérie du capitalisme, sur le fait principal que le « système de rémunération à la part » pratiqué ici est à rebours de toute logique capitaliste. Malgré le débat qu'appelle une telle affirmation, il reste que cette pratique revêt effectivement un caractère spécifique, donc marginal aux usages. Sur bien des aspects, la pêche artisanale recouvre des formes périphériques, notamment aux plans spatial, institutionnel et socio-économique.

### **La Périphérie spatiale**

Les communautés de marins pêcheurs artisans se distinguent, entre autres, par l'occupation de leur propre quartier, dans des zones souvent insalubres, situées généralement à proximité d'un cours d'eau, et à portée de son lieu d'habitation qui permet notamment « d'avoir un œil » sur son matériel de pêche dans un contexte de vandalisme entretenu sur certains sites où sont observés des dégradations de pirogues ou des vols de moteurs hors bord.

Le regroupement des marins pêcheurs artisans se fonde généralement sur des bases ethnolinguistiques, qui participent de cet isolement à considérer à la fois comme un facteur d'insertion sociale et une forme de sécurisation par le cordon communautaire, c'est-à-dire un

---

<sup>1</sup> La « rémunération à la part » est le système dominant en pêche artisanale. Les membres d'équipage, qui peuvent être ou non propriétaires d'une partie ou de la totalité des moyens de production sont rémunérés au prorata de leur participation au capital.

groupe social dont on partage la langue ainsi que les us et coutumes. Cette attitude exprime également un fort communautarisme doublé d'une tendance au repli ethnolinguistique, souvent réfractaire à tout brassage. Cet isolement est aussi le fait d'une difficulté, sinon de l'impossibilité des marins pêcheurs, à accéder à la propriété foncière dans le périmètre urbain intra-muros accaparé par les populations autochtones qui relèguent les migrants à la périphérie.

### **La Périphérie institutionnelle**

Les difficultés d'accès et l'isolement de leurs villages fait en sorte que de nombreux pêcheurs entretiennent de très faibles rapports avec l'administration. Il s'ensuit par conséquent une situation de périphérie institutionnelle, où ces villages échappent au contrôle partiel ou total de l'administration. Ainsi, sont ignorés leur nombre, leur localisation, voire leur organisation socio-professionnelle. Les pêcheurs ne peuvent donc être suivis, contrôlés, ni même bénéficier d'un quelconque appui de l'Etat.

Au-delà des difficultés d'accès à leurs villages, certains pêcheurs entretiennent volontairement cet isolement, qui les coupe de tout contact avec les autorités, par crainte d'être identifiés, ce d'autant plus que plusieurs d'entre eux vivent en situation irrégulière. Dans bien des cas, ils ne détiennent aucun document nécessaire à l'exercice de la pêche, ne s'acquittent d'aucun droit de pêche et n'immatriculent pas leur embarcation. Leurs activités restent pour ainsi dire, totalement informelles.

Les villages de Moka, Libé et Nendé dans la province de l'Estuaire, illustrent fort bien cette situation. Nendé, par exemple, est occupé quasi exclusivement par une communauté nigériane depuis des décennies. Mais ce village, qui ne peut être joint que par voie d'eau après plusieurs heures de navigation à partir du débarcadère d'Ambowè à Libreville, n'enregistre presque jamais la visite d'un quelconque agent de l'administration, ce malgré l'intensité de son activité halieutique et surtout sa position géostratégique qui l'ouvre grandement sur l'océan atlantique, le rendant ainsi perméable à tout instant et constituant, de fait, une porte bénie pour l'immigration clandestine et un site idéal pour que certains pêcheurs s'adonnent librement à des activités extra-halieutiques et trafics de tout genre.

### **La Périphérie économique**

La pêche artisanale véhicule l'image d'une forte tendance à l'informel, notamment sur les aspects liés au financement des activités ou à la commercialisation des produits. La majorité des pêcheurs ne bénéficie presque pas d'un accès au système bancaire formel, à cause, notamment, des conditions drastiques qu'imposent les banques pour obtenir un crédit. Leurs besoins en financement ne peuvent trouver satisfaction qu'aux travers d'une chaîne complexe de solidarités et formules d'entraide mises en place au sein de chaque communauté de pêcheurs. La pratique de la tontine et la sponsorship des pêcheurs par des mareyeuses soucieuses de sécuriser leurs approvisionnements en poisson font partie des systèmes les plus répandus.

La distribution des produits quant à elle est assurée, outre par le circuit officiel, au travers de réseaux informels mettant en mouvement des professionnels issus des communautés de pêcheurs spécialisés dans la transformation ou la vente des produits. Les acteurs de ces « réseaux périphériques », affiliés aux communautés de pêcheurs, agissent en connexion avec des partenaires opérant dans leur pays d'origine. Des quantités importantes de poissons fumés sortent ainsi du Gabon à l'insu des douanes et autres services de l'Etat, entretenant une forte évasion fiscale et des pertes financières substantielles pour le trésor public<sup>2</sup>.

---

<sup>2</sup> Il n'est pas possible d'évaluer ces pertes vu le caractère informel des transactions ou l'absence de tout contrôle même dans le cas où les produits empruntent des voies officielles

## LA PERIPHERIE ET SES CONTRAINTES, MESURES D'INTEGRATION DES PECHEURS A LA GESTION DES RESSOURCES HALIEUTIQUES

Toutes les formes de périphérie identifiées ici influent plus ou moins négativement sur l'organisation socio-économique des pêcheurs et le travail de l'administration quant au suivi de la filière artisanale au service de l'aménagement des pêcheries. Pour les pouvoirs publics, la principale contrainte réside dans l'obtention d'une information fiable et actualisée sur la pêche, laquelle ne peut être fournie que par les pêcheurs. La contribution de ces derniers à la formulation et l'application des politiques de gestion des pêcheries est indispensable. Il apparaît donc nécessaire de les intégrer pleinement au processus de production, de l'information et de l'application des décisions relatives à la gestion durable des ressources.

### Des conséquences sociales, économiques et administratives

L'isolement des pêcheurs se traduit par une ghettoïsation de leurs villages, qui donne lieu à un habitat précaire, fait d'habitations en matériaux de récupération (photo 2). On note également une absence de services sociaux de base, notamment de santé et d'éducation. Livrés à eux-mêmes, certains villages apparaissent comme des zones de non droit, où règnent l'insalubrité et l'anarchie. Les villages s'affichent également comme des lieux d'insécurité permanente et de trafics illicites divers au point d'amener l'administration à en détruire certains en 2008, dans la commune d'Owendo (SINDZI SOMBANGOYE, 2007)<sup>3</sup>

Au plan administratif, on note une récurrence de conflits entre l'administration et les pêcheurs dont certains se refusent à payer les droits et taxes liés à l'exercice de la pêche<sup>4</sup>. D'autres entretiennent des réseaux illégaux de commercialisation des produits de pêche, sources d'évasion fiscale et d'un manque à gagner pour l'Etat. Ces produits, qui constituent une marchandise fort appréciée sur les marchés national et sous-régional, voir régional, seraient une source importante de devises pour le pays pour peu que les multiples circuits d'exportation viennent à être maîtrisés ou mieux organisés. Ainsi, en est-il de l'exportation de sardine fumée à partir de Cocobeach, l'un des plus importants centres d'approvisionnement à côté de Libreville. Pour chaque kilogramme équivalent frais exporté, l'Etat ne prélève que la modique somme de 4 francs CFA, ce qui paraît dérisoire au vu du prix auquel est vendue la même sardine fumée sur le marché équato-guinéen<sup>5</sup>, et même camerounais, où la sardine est également très recherchée. Mais l'impact le plus significatif de cet isolement est le déficit d'information qui entoure les activités menées par les pêcheurs. Or l'information est une donnée fondamentale dans la dynamique et l'aménagement des pêches. En effet, « *les nouvelles doctrines promues par les organisations internationales en matière de développement durable et de gouvernance accordent une grande importance à l'information, considérée à la fois comme facteur de croissance et comme facteur de transparence nécessaire à l'état de droit et à la protection des intérêts collectifs. Cela constitue sans nul doute un encouragement pour les services publics des pêches à maintenir leurs systèmes statistiques, mais cela doit être l'occasion d'ouvrir une réflexion élargie sur la place des systèmes d'information d'intérêt public au sein du système pêche ...* » (CHAVANCE, 2002).

Ce système d'information reste toutefois difficile à construire à cause de l'isolement des pêcheurs ; les données nécessaires à l'alimentation du système, telles que les statistiques des pêches, l'échantillonnage des captures et autres informations demeurent souvent inexistantes. Or les systèmes d'informations halieutiques font partie des facteurs clés de l'évaluation des ressources et de l'aménagement des pêcheries (FUCHS, 2002). Leur défaillance est donc incontestablement préjudiciable à celle-ci.

<sup>3</sup> En 2008, l'administration avait procédé à la destruction de la quasi-totalité des villages de pêcheurs situés dans la commune d'Owendo, au motif qu'ils étaient devenus les bases arrières du grand banditisme qui sévissait notamment dans la zone portuaire d'Owendo.

<sup>4</sup> Au plan fiscal, bon nombre de pêcheurs ne s'acquittent pas de leurs droits, notamment de la carte de pêcheur délivrée au prix de 3000 F.CFA l'an et de l'autorisation de pêche qui s'élève à 30 000 F. CFA l'an pour les nationaux et 60 000 F.CFA pour les pêcheurs migrants.

<sup>5</sup> En Guinée Equatoriale, 3 sardines fumées coûtent 500 F. CFA, contre 200 F. CFA au Gabon.

Au cours des dernières années, la Direction Générale des Pêches et de l'Aquaculture (DGPA) a bénéficié de l'appui de plusieurs partenaires internationaux tels que la Banque Mondiale, l'Union Européenne, la Banque Africaine de Développement, etc. Ces appuis, portant sur divers domaines tels que la micro-finance, le renforcement des capacités, l'équipement, les études n'ont pas profité à certains pêcheurs à cause de leur isolement. Il s'ensuit, par conséquent, une faible valorisation de cette assistance technique auprès des communautés de pêcheurs en termes d'encadrement ou de sensibilisation à une pêche responsable. Aussi, l'administration se doit-elle de tout mettre en œuvre pour impliquer tous les pêcheurs à la gestion des ressources halieutiques.

### **Comment intégrer les pêcheurs à la gestion des ressources halieutiques ?**

L'aménagement des pêcheries reste une opération complexe nécessitant la pleine implication des principaux acteurs de l'activité halieutique quant à leur adhésion aux principes d'une pêche responsable. L'administration devrait également assurer une présence plus soutenue sur le terrain pour un meilleur suivi des pêcheurs.

L'adhésion des pêcheurs aux principes d'une pêche responsable nécessite une sensibilisation de ces derniers pour le respect de la réglementation en matière de pêche. L'opportunité d'une telle démarche tient au fait que nombre de pêcheurs sont illettrés et ne peuvent par conséquent accéder au contenu des textes juridiques existants. L'administration, appuyée éventuellement par certaines ONG, devra se plier à cet exercice de communication et d'explication sur le terrain pour inculquer aux pêcheurs les règles minimales de bonnes pratiques qui édictent leur activité. Cette sensibilisation, ayant valeur préventive, est d'une valeur ajoutée inestimable en ce qu'elle permet d'éviter sinon de limiter des actes considérés néfastes à la gestion des ressources halieutiques.

La permanence de l'administration sur le terrain est rendue nécessaire par les impératifs de suivi et de contrôle des activités des pêcheurs. Cette présence assurerait la collecte des informations nécessaires à la gestion des pêches, à condition que l'accès aux villages des pêcheurs ou à leurs sites de débarquement en soit facilité. Cette accessibilité est parfois si problématique que pour y mettre fin, l'administration en est à examiner la possibilité de construire un village de pêcheurs à Malibé, dans la périphérie nord de Libreville. Ce projet, aux contours encore imprécis, vise le regroupement des pêcheurs en un lieu doté des infrastructures nécessaires à la pêche et offrant toutes les commodités d'un habitat assaini. Le village serait ainsi accessible à tout moment et faciliterait, de fait, le suivi et le contrôle de la pêche ; toute la question étant de savoir s'il serait possible d'y accueillir tous les pêcheurs artisans.

Si l'idée paraît intéressante<sup>6</sup>, elle se heurte toutefois au manque d'enthousiasme de certains pêcheurs, qui contestent le choix du site retenu, au motif qu'il serait inadapté à l'aménagement d'un village de pêcheurs à cause d'un régime hydrodynamique peu favorable, la principale contrainte de ce site résidant dans le fait de quitter ou gagner le village seulement à marée haute, à cause d'un vaste estran vaseux. Or certaines pêches artisanales, nécessitent, lorsque c'est la saison, plusieurs sorties journalières pour maximiser les prises. En tenant compte, par ailleurs, de la tendance au regroupement ethnolinguistique des marins pêcheurs artisans, il est à craindre que certaines communautés se montrent réfractaires à cette cohabitation, remettant ainsi en cause le bien fondé du projet.

La redistribution spatiale des points de débarquement des produits de pêche demande à être revue. Elle consisterait dans le regroupement de certains sites pour former des points de débarquement aménagés et homologués par l'administration pour la réception des produits. Les centres communautaires de pêche artisanale constituent une première base (BIGNOUMBA, 2006) qui devra être renforcée par les sept points de débarquement à

---

<sup>6</sup> Lors de l'inauguration du Centre d'Appui à la Pêche Artisanale de Libreville (CAPAL), le 06 septembre 2011, en présence du Président de la République, le Président de l'association des pêcheurs de Libreville et Owendo, a officiellement sollicité le Chef de l'Etat et le Premier Ministre pour la construction d'un « camp de pêcheurs ».



construire dans le cadre du Projet d'appui au Secteur des Pêches et de l'Aquaculture (PSPA).<sup>7</sup> Le but visé ici est de disposer d'une meilleure capacité de contrôle des captures, en termes de volume, de qualité, et de composition spécifique, toutes données utiles à un bon système d'information halieutique.

L'implication des pêcheurs à l'aménagement des pêcheries, passe également par leur participation effective aux Comités de Gestion des Pêcheries (CGP) dont une vingtaine a déjà été installée dans le cadre du PSPA. Les CGP, conçus comme des cadres de concertation et d'application des décisions de l'administration pour la gestion des pêcheries doivent intégrer l'ensemble des pêcheurs concernés sans distinction d'origine ethnique ou de nationalité. Ils doivent exprimer l'intégration de toutes les parties prenantes à la gestion des pêches en accordant à tous les mêmes droits et imposant les mêmes obligations. Les CGP mis en place se chargeraient aussi de la sensibilisation des pêcheurs sur les bonnes pratiques de pêche.

L'administration devra renforcer ses relations avec les Chefs des communautés de pêcheurs et exploiter leur prestige, légitimité et capacité de mobilisation, pour atteindre plus facilement les pêcheurs. Outre leurs charges traditionnelles, notamment la gestion des conflits intra-communautaires, les leaders sociaux que constituent les Chefs de communautés doivent constituer des partenaires de l'administration dans la gestion et l'encadrement des pêcheurs, en se positionnant à l'interface entre l'administration et ces derniers. Les responsables des communautés devront être désignés pour un mandat de trois années renouvelables, sur base de critères arrêtés de commun accord avec l'administration. Assermentés, les Chefs des communautés pourraient appuyer l'administration dans le recouvrement des taxes, la régularisation consulaire des pêcheurs, etc. Ils percevraient une indemnité mensuelle au même titre que les Chefs de quartiers, de villages, de regroupement ou de cantons. Toute initiative relative à la pêche n'associant pas les Chefs de communautés s'exposerait à un réel risque d'échec.

## CONCLUSION

Le concept de périphérie a été employé pour poser un regard nouveau sur les logiques organisationnelles qui accompagnent la pêche artisanale maritime au Gabon. Au-delà de sa dimension spatiale, la périphérie recouvre également des formes institutionnelles et sociales qui placent l'activité de pêche en marge de l'ordre établi ou de la réglementation en vigueur, avec une incidence certaine sur sa gouvernance. La diversité du concept de périphérie contribue donc à une meilleure analyse des faits halieutiques, notamment en ce qui concerne la gestion interne des communautés de pêcheurs ainsi que leurs rapports avec l'administration et autres parties prenantes de la pêche. Si le volet spatial de la périphérie permet d'ancrer le concept dans l'analyse géographique en ce qu'elle se fonde, dans un premier temps, sur les rapports à l'espace des phénomènes étudiés, les volets social et économique de la périphérie sont également à prendre en compte dans l'approche des problèmes. Toutefois, aussi longtemps que la pêche artisanale demeurera d'un faible niveau technologique, ne nécessitant pas d'aménagement lourd pour sa pratique, elle restera une activité dispersée le long du littoral, favorisant ainsi son isolement ou sa périphéricité. Pour la sortir de cette situation de marginalisation, il devient impératif d'agir non seulement sur une modernisation de ses outils, notamment des embarcations, mais également sur celle de ses

---

<sup>7</sup> Le PSPA est un projet d'investissement co-financé par la Banque Africaine de Développement (BAD) et le Gouvernement Gabonais. D'un budget de près de 12 milliards de francs CFA, il se consacre principalement au renforcement institutionnel de la Direction Générale des Pêches et de l'Aquaculture à travers l'équipement, les études, le renforcement des capacités humaines et les travaux d'infrastructures prévoyant notamment la construction de sept points de débarquement à Cocobeach, Makokou, Kango, Ebel Abanga, Gamba, Mayumba et Port-Gentil pour améliorer les conditions de débarquement des produits tout en s'assurant de la traçabilité. Ce projet s'exécute sur cinq ans. Les travaux de ces points seront lancés au cours de l'année 2012.

infrastructures d'accueil. L'essentiel des débarquements et des activités de pêche artisanale devrait donc s'organiser autour de points de débarquement modernisés et accessible en permanence pour lui donner une meilleure lisibilité et assurer un bon suivi de ses activités dans la perspective d'un aménagement durable des pêcheries.

## REFERENCES

- AMBOUROUET-AVARO J., 1981. Un peuple gabonais à l'aube de la colonisation : le bas Ogowè au 19<sup>ème</sup> siècle. Karthala, Paris, 285 p.
- BIGNOUMBA G.-S., 2006. La gestion participative des ressources marines : les centres communautaires de pêche artisanale au Gabon. *Revue gabonaise de Géographie*. 2 : 1-12.
- CHAVANCE P., 2002. Informations et système d'information dans la dynamique et l'aménagement des pêches. *Halieutique : complexité et décision*, 5<sup>ème</sup> forum halieumétrique, 26-28 juin, Lorient, Actes de colloque, recueil des résumés, Association française d'halieumétrie, Ifremer, IRD, AFH, 77 p.
- CHAVEAU J. P., 1991. Les variatiovietsorussens spatiales et temporelles de l'environnement socio-économique et l'évolution de la pêche maritime artisanale sur les côtes ouest-africaines. Essai d'analyse en longue période (XVe-XXe siècles). *Pêcheries ouest africaines : variabilité, instabilité et changement*, Ouest Edition, Paris, p.14-25.
- DELAUNEY K., 1989. Approche historique de l'expansion des pêcheurs ghanéens (Fanté et Ewé) sur le littoral ivoirien. *Actes du colloque : La recherche face à la pêche artisanale*, Montpellier, ORSTOM-IFREMER, pp. 1005-1018.
- DIRECTION GENERALE DES PECHEES ET DE L'AQUACULTURE, 2009. Enquête-cadre des pêcheries artisanales maritimes et continentales. PSPA, Libreville, 69 p.
- DIRECTION GENERALE DES PECHEES ET DE L'AQUACULTURE, 2010. Synthèse rapport statistique 2009. Service Informatique et Statistiques, 42 p. + annexes
- FRANCOIS G., (sd.) Le système de la rémunération à la part dans la pêche artisanale : cohésion sociale, incertitude et précarisation. <http://gree.univ-nancy2.fr>
- FUCHS J., 2002. Aquaculture et pêche dans les pays du sud : analyse prospective 2025 de la demande en recherche, Ed. IFREMER, Bilans & Prospectives, 126 p.
- SAUNIER G., 1999. Quelques réflexions sur le concept de centre et périphérie. *Hypothèses* 1/1999: 175-180. (URL :[www.cairn.info/revue-hypothese-1999-1](http://www.cairn.info/revue-hypothese-1999-1))
- SINDZI SOMBANGOYE P., 2007. La destruction des villages de pêcheurs artisans à Owendo et son impact sur l'activité halieutique. Mémoire de Maîtrise de Géographie, Libreville, Université Omar Bongo, 89 p.
- SECK C.A. P., sd. Catalogue des engins de pêche artisanale maritime du Gabon. FAO, Département des Pêches. [www.fao.org/docrep/003/s5832f/S5832F00.htm](http://www.fao.org/docrep/003/s5832f/S5832F00.htm), 22 p.
- ROUX Ch., 1950. Les principaux engins de pêche et les pêcheries des côtes de l'A.E.F. Actes du congrès des pêches et des pêcheries dans l'Union Française Outre-mer. Marseille, Institut Colonial de Marseille, pp. 192-195